



# HR RAIL

**NOUS SERONS EN GREVE DU 25 JANVIER (22H00) AU 30 JANVIER (22H00).  
POURQUOI : 1) STATUT, 2) DEMANTELEMENT HR RAIL, 3) DIALOGUE SOCIAL, 4) PENSIONS**

## 2. HR RAIL DÉMANTELÉ, NOS DROITS MENACÉS !



L'unité du groupe ferroviaire est en péril.

Sous couvert de la libéralisation de 2032, le Ministre Crucke orchestre l'éclatement de la structure unique de l'employeur juridique, brisant ainsi le socle commun qui garantit l'unité de notre statut.

Le transfert des compétences de recrutement et de formation de HR Rail vers la SNCB et Infrabel fragilise la cohésion du groupe.

Une régression majeure ! Pourquoi ?

**Le dumping social interne** : en gérant chacune leur propre politique de RH, la SNCB et Infrabel vont entrer en compétition. À terme, c'est la porte ouverte à un alignement vers le bas des conditions de travail et à une mise en concurrence directe entre les travailleurs du rail.

**La fin de la mobilité interne** : les deux entités vont développer des cultures et des conditions de travail différentes, rendant la mobilité des travailleurs beaucoup plus complexe.

**Le démantèlement de l'employeur unique** : HR Rail est le garant de notre statut commun. En absorbant ses prérogatives, les entités vident HR Rail de sa substance. C'est la première étape d'un démantèlement définitif.

**Le démembrement de notre socle social** : briser l'unité de l'employeur juridique, c'est prendre le risque de mettre en péril notre Caisse des Soins de Santé et les prestations sociales qui y sont liées tant pour les agents que pour les pensionnés



### ENSEMBLE, REFUSONS LA DIVISION !

Diviser les travailleurs, c'est affaiblir leur force de négociation. Nous ne pouvons accepter que l'unité du personnel soit sacrifiée sur l'autel d'une autonomie de gestion qui ne profitera qu'aux employeurs.

**REJOIGNEZ NOS ACTIONS DE GREVE !**  
+ D'INFORMATIONS AUPRÈS DE VOTRE PERMANENT RÉGIONAL

